

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:
Bid Receiving/Réception des soumissions
RCMP / GRC

Services des acquisitions et des marchés c/o Commissionaires, Division F 6101 avenue Dewdney Regina (SK) S4P 3K7

No de télécopieur pour révision des soumissions: (306) 780-5232

## SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalities de l'invitation demeurent les memes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions remain the same.

**Comments - Commentaries** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Facsimile No. - No de télécopieur:

Telephone No. - no de téléphone:

Title-Sujet: Rénovations intérieures et extérieures,
Provost (AB)

Solicitation No. - No. de l'invitation
M5000-18-7113/A

Date
24 mai 2018

Amendement No. - No modif:

003

Client Reference No. - No. De Référence du Client M5000-18-7113/A

GETS REFERENCE No. - No. de Référence de SEAG PW-18-00826843

Solicitation Closes -L'invitation prend fin at - à 2:00 p.m. Heure normale du centre on - le 01 juin 2018

**F.O.B. - F.A.B.** Destination

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:

Teresa Hengen, Agente principale des marchés

Telephone No. - No de téléphone 639-625-3449 Fax No. - Nº de FAX: 306-780-5232

Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Gendarmerie royale du Canada Détachement Provost (AB)

Le présent document comporte une exigence relative à la sécurité du personnel.

Delivery Required - Livraison exigée:
Voir aux présentes

Delivery Offered - Livraison proposée

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur

(Please sign and return cover page with bid proposal./ Signez s'il vous plaît et la page de couverture de retour avec la proposition d'offre.)



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Solicitation No. / No de l'invitation: M5000-18-7113/A

Amendment No./ No modif: 003

Cette modification doit répondre aux points suivants:

Effacer:

Solicitation Closes -L'invitation prend fin at - à 2:00 p.m. Heure normale du centre on - le 30 mai 2018

Insérer:

Solicitation Closes -L'invitation prend fin at - à 2:00 p.m. Heure normale du centre on - le 01 juin 2018

Q1. Connaissez-vous la source de l'eau ?

R1. La GRC croit que l'eau souterraine provenant de l'extérieur de la résidence s'infiltre dans le sous-sol de l'unité par les joints d'étanchéité des fenêtres en raison du mauvais nivellement de la propriété et par des fissures possibles dans les fondations en bois et peut-être par des plus grandes fissures dans le plancher de béton.

h) AJOUTER: Enlever la cuvette de douche de la salle de bain existante et tous les matériaux connexes, les panneaux et portes en verre, le meuble-lavabo, le comptoir, le lavabo, le robinet et la toilette. Enlever tous les panneaux de céramique et les carreaux de céramique Barker existants des murs de la salle de bains du sous-sol. Retirer le luminaire, le ventilateur d'extraction au plafond et le miroir mural existants. Fournir et installer un nouveau meuble-lavabo de salle de bains et un comptoir pour remplacer les meubles existants. Les nouvelles armoires doivent être d'une hauteur et d'une longueur équivalentes aux existantes, mais ne doivent pas avoir qu'une largeur de 36 po. Les armoires doivent être de construction supérieure ou équivalente à celle des armoires Thomasville Standard, et doivent inclure de nouvelles charnières et tirettes métalliques, ainsi que des amortisseurs de fermeture sur tous les tiroirs. Les portes d'armoire doivent être supérieures ou équivalentes au profil de porte Thomasville Thermofoil de style Nelson. Les nouvelles armoires comprendront la fourniture et l'installation d'un nouveau tiroir et de la quincaillerie de porte en métal chromé. Fournir et installer un nouveau comptoir Arborite (ou l'équivalent) pour remplacer le comptoir de salle de bain existant : la qualité doit être égale ou supérieure à l'existant. Fournir et installer de nouveaux lavabos et robinets pour remplacer les lavabos existants ; les nouveaux lavabos doivent être de couleur blanche et de qualité similaire ou supérieure à celle des lavabos existants ; un produit acceptable est le lavabo Marquette d'American Standard, ou l'équivalent. Le nouveau robinet en métal doit être chromé et de conception moderne ; un produit acceptable est le robinet de salle de bain à une poignée Genta de Moen au fini chromé, ou l'équivalent. Fournir et installer de nouvelles toilettes en céramique blanche pour remplacer les toilettes existantes ; un produit acceptable est la toilette complète à devant arrondi Cadet d'American Standard de 4.8 L. ou l'équivalent. Fournir et installer une nouvelle base de douche carrée en céramique blanche d'environ 40 po par côté pour remplacer la base de douche existante. Un produit acceptable est la base Mirolin Strada, ou l'équivalent. Fournir et installer de nouveaux panneaux de verre pour les murs et les portes de la nouvelle douche, afin de remplacer ceux de de la douche existante. La nouvelle porte de douche en verre devrait donner accès à la douche par le côté ouest (en face du robinet), la porte doit pivoter vers l'extérieur, à plat contre le mur sud de la salle de bains. La nouvelle quincaillerie de porte en verre doit être de fini chromé et au design moderne. Fournir et installer un nouveau robinet de douche, une pomme de douche et toute autre élément connexe ou requis au fini chromé pour remplacer le robinet existant ; un produit acceptable est le robinet de douche Moen Genta à poignée unique Posi-Temp, ou l'équivalent. Fournir et installer de nouveaux carreaux de céramique de style métro blanc sur l'ensemble des murs intérieurs du nouveau bloc douche, minimum 40 po x 40 po x 78 po x 78 po, et au-dessus du meublelavabo nouvellement installé comme dosseret, minimum 36 po x 4 po, au ras du dessus du comptoir, des





Government Gouvernement of Canada du Canada

Solicitation No. / No de l'invitation: M5000-18-7113/A

Amendment No./ No modif: 003

murs et un nouveau miroir. Fournir et installer un nouveau coulis blanc sur toutes les surfaces nouvellement carrelées. Fournir et installer professionnellement un nouveau calfeutrage blanc ou transparent imperméable à l'eau autour de la cabine de douche nouvellement installée, autour du dessus du carrelage nouvellement installé dans la douche, des inserts et de la porte en verre, de la toilette, du meuble-lavabo, du comptoir et des carreaux de dosseret, au besoin. Fournir et installer un nouveau ventilateur puissant avec capot (minimum 100 pieds cubes d'air par minute) dont l'air est évacué à l'extérieur de la résidence, afin de remplacer le ventilateur avec capot de la salle de bains de la résidence. S'assurer que le tuyau d'échappement est installé correctement et qu'il n'est pas obstrué ou entortillé de façon à restreindre le passage de l'air. Fournir et installer un nouvel appareil d'éclairage mural moderne au fini chromé pour remplacer l'appareil d'éclairage existant. Fournir et installer un nouveau miroir mural d'environ 36 po de largeur x 42 po de hauteur pour remplacer le miroir mural existant. Fournir et installer de nouveaux porte-serviettes de salle de bains modernes chromés (au moins 2 barres pleine grandeur), un anneau porte-serviettes et un porte-papier hygiénique pour remplacer les serviettes existants. La remise en état des nouveaux finis peut nécessiter l'utilisation de matériaux de construction supplémentaires, comme des poteaux d'ossature en bois, des membranes imperméables, des carreaux de céramique, de l'isolant, des feuilles de polyéthylène, des cloisons sèches, du composé à joints pour cloisons sèches et de la peinture : tous les nouveaux matériaux requis doivent être inclus dans le présent contrat. La couleur, la conception et les styles de tous les nouveaux matériaux, y compris le plan d'installation des carreaux, doivent être approuvés au préalable par le gestionnaire des biens avant la commande ou l'installation.

o) **AJOUTER:** L'excavation de la semelle autour de l'ensemble de la résidence ne comprend pas nécessairement l'avant de la résidence où se trouve l'entrée de garage, mais elle doit inclure les trois autres côtés de la résidence. Cela comprendra l'enlèvement de l'allée en béton sur deux côtés, l'enlèvement (et l'entreposage approprié pour une réinstallation ultérieure) du climatiseur, ainsi que l'enlèvement de la terrasse en bois à l'arrière de la résidence. La remise en état de ces matériaux est décrite plus en détail au point v), mais le positionnement et la conception finale de l'allée en béton, du climatiseur et de la terrasse doivent être approuvés par le gestionnaire des biens avant l'installation.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

